

## *Sexy Sprinkle*

Michel Vaïs

Number 67, 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/29353ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

### ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

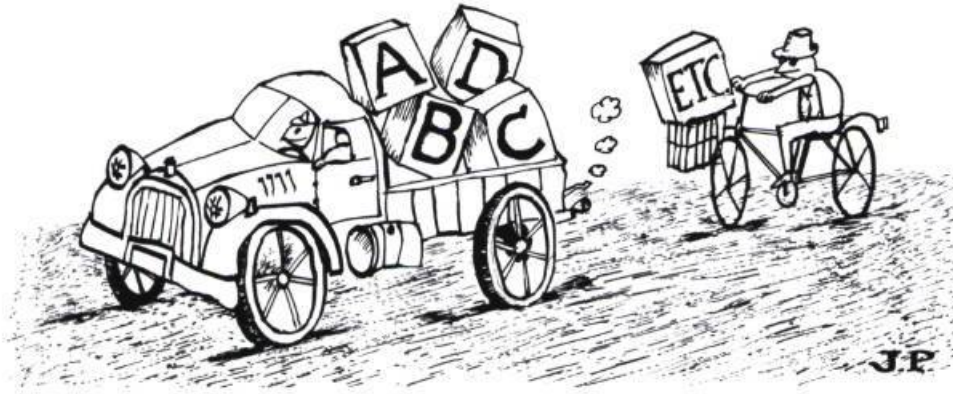
[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Vaïs, M. (1993). *Sexy Sprinkle*. *Jeu*, (67), 118–124.

## Abécédaire



Dessin de Jean-Pierre Langlais.

Michel Vaïs

### Sexy Sprinkle

Vous l'aurez deviné par mon titre : après le H de *Jeu66*, qui me démangeait le cou comme un couperet, c'est cette fois la lettre S qui s'impose sous ma plume, me susurrant dans les ouïes de ne pas passer à côté, quelque subversif qu'en soit le sujet, quelque sinieuse et circonspecte qu'en doive être la synthèse. Il s'agit du S comme dans Sexe, Sprinkle et Spéculum; comme dans Seins aussi. Mais il y a également un S beaucoup plus strident qui siffle sur nos têtes la fin de la récréation : celui de la Sssensure. Il sera donc question ici de la déflagrante Annie Sprinkle, maîtresse ès sexe, ex-prostituée et star du cinéma porno, féministe autoproclamée qui a beaucoup fait parler d'elle lors de son passage à Montréal du 29 avril au 2 mai 1993, y compris par beaucoup de commentateurs qui n'ont pas vu son spectacle-performance solo au Club Soda, *Post-Post Porn Moderniste*, et parmi lesquels, humblement, je m'inscris.

Il est bien sûr délicat pour un homme de parler d'une matière aussi explosivement féminine. C'est sans doute pourquoi, dans la plupart des salles de rédaction, marchant sur les œufs de la rectitude politique, on a demandé à des femmes de la «couvrir» (d'un voile pudique?). Mais lorsqu'on est critique, il faut savoir vivre dangereusement. On va sûrement me reprocher dans ce texte plus d'un poil qui retrousse; ce ne sera pas la première fois qu'on m'autocensure. Par ailleurs, la chose est d'autant plus délicate pour moi que, j'y insiste, je n'ai même pas vu le spectacle d'Annie Sprinkle. En revanche, j'ai assisté au visionnement de presse donné au Cinéma Parallèle le 13 avril, au cours duquel on a projeté son film de 52 minutes *The Sluts and Goddesses Video Workshop : Or How To Be a Sex Goddess In 101 Easy Steps*; on a aussi montré à la presse ce jour-là un extrait de huit minutes du spectacle-performance qui a par la suite été présenté au Club Soda, ainsi qu'un extrait de trois minutes d'une séance de peinture au cours de laquelle Annie Sprinkle peint avec ses seins (ce qu'elle appelle *Tit Prints* et qu'on a spirituellement



★  
La nudité  
et la provocation  
sexuelle ne me  
paraissaient pas [...]   
constituer en soi  
des choses  
radicalement  
neuves dans les  
cercles azimutaux  
du théâtre, même  
si l'on ne s'habitue  
jamais vraiment  
à regarder du nu  
sur une scène.

traduit ici par Des Seins). Jocelyne Lepage a titré son compte rendu dans *La Presse* : «Annie Sprinkle fait bonne impression». Les «œuvres» qui en résultent se vendent, paraît-il, jusqu'à 23 000 \$ pièce dans une galerie de New York. À Montréal, après s'être exécutée devant la presse (elle a fait Des Seins en forme de pénis et d'étoile juive, comme à New York, mais aussi en forme de croix du mont Royal), c'est à la galerie Yves Le Roux Art Contemporain que l'artiste a pu vendre douze toiles pour 3 500 \$ en tout, sans compter une dizaine d'autres au Club Soda, où son organisation vendait aussi des cartes postales, des spéculums souvenirs et autres babioles aussi intéressantes.

Si je n'ai pas poussé la conscience professionnelle jusqu'à aller voir *de visu* M<sup>me</sup> Sprinkle, c'est que le soir de la première de son spectacle, j'avais le choix entre elle et *les Troyennes* au T.N.M. (le dilemme!); que les producteurs de la performeuse ont limité les billets de presse aux seuls journalistes pouvant en parler le lendemain, et qu'après tout, la curiosité ne me tenait pas à ce point que j'acceptasse de faire la queue devant le Club Soda avec des centaines d'autres *aficionados* du genre, plus rompus que moi dans l'art du pied de grue sur le trottoir. De toute façon, les billets se sont envolés comme un vol de colombes devant un pape. Je n'aurai donc pas l'outrecuidance de vous proposer un compte rendu critique de la performance et je ne regrette qu'une chose, celle de ne pouvoir vous narrer le comportement du public montréalais devant les prouesses de la digne héritière de la *Queen of the Main* des années trente, Texas Guinan, qui, au Frolics Cabaret, accueillait son public au cri devenu célèbre de «*Hello Suckers!*» (André-G. Bourassa et Jean-Marc Larrue, *les Nuits de la «Main»*, Montréal, V.L.B. éditeur, 1993, p. 118).

La nudité et la provocation sexuelle ne me paraissaient pas non plus constituer en soi des choses radicalement neuves dans les cercles azimutaux du théâtre, même si l'on ne s'habitue jamais vraiment à regarder du nu sur une scène. Ainsi, j'avais déjà vu en France il y a vingt ans l'ex-effeuilleuse Rita Renoir se produisant en solo (et en latin!) au Théâtre Plaisance sans rien occulter de ses charmes dans *le Diable*. Ayant renoncé notamment à une vie de prostituée à New York (où elle a peut-être connu Sprinkle, qui sait?), Renoir fit beaucoup de bruit à Paris dans des pièces de Racine et de René de Obaldia, autant que dans des montages de textes d'Artaud et de Bataille, en clamant que «le conflit n'est plus entre la participation bourgeoise et la distanciation critique, mais entre la représentation dans son ensemble et une fonction nouvelle d'appel et de communication». À la même époque, on jouait *Oh! Calcutta!* (prononcez : «Oh, quel cul t'as!» et vous comprendrez tout) à l'Élysée Montmartre, pièce montée à l'origine par le critique anglais Kenneth Tynan — avec la collaboration d'auteurs tels Ionesco et Beckett — dans le but avoué de provoquer la censure en Grande-Bretagne. (Voir mon article sur «Le degré zéro du costume : la nudité» dans *Jeu* 32, 1984.3.)

Ce qu'il peut y avoir d'intéressant dans de tels spectacles, c'est généralement moins leur esthétique intrinsèque, si je puis dire, que ce qui les entoure. Comme dans le strip-tease, c'est moins le nu qui excite que l'emballage. Dans le cas qui nous occupe, c'est donc la personnalité de la performeuse qui a retenu mon attention, du moins, telle que j'ai pu

la cerner par les réactions qu'elle a suscitées, et surtout, par la réaction de la censure officielle, cette hydre dont on s'étonne toujours de voir repousser les têtes.

### Propos enflammés sur une allumeuse

Je m'intéressais notamment au phénomène Sprinkle pour voir jusqu'où l'on pouvait aller trop loin aujourd'hui, à Montréal, sans réveiller la torpeur de l'escouade de la moralité de la police et autres censeurs officiels. Déjà, le 19 juillet 1992, j'avais applaudi les manifestantes courageuses qui, pour des raisons qui leur appartiennent et que je ne partage pas nécessairement, avaient défilé les seins nus sur la rue Sainte-Catherine et sur le boulevard Saint-Laurent. Leur action avait permis de constater que le Procureur général du Québec, de qui relève la décision de porter des accusations en vertu de l'article 174 du Code criminel, avait décidé de ne pas les poursuivre. Ce qui confirme le degré d'ouverture de notre société par rapport à l'Ontario, par exemple, où des manifestantes ont été poursuivies en vertu de la même loi au même moment... pour être acquittées quelques mois plus tard. Or, bien qu'il s'agisse de deux univers très différents, il y a des liens entre ce qui se passe dans la rue et sur nos scènes. Comme des vases communicants, le degré de tolérance qui règne dans un lieu est directement proportionnel à celui que l'on constate dans l'autre.

Jusqu'où pouvait-on aller plus loin qu'Annie Sprinkle? Est-il imaginable pour une performeuse de s'aventurer davantage «dans le sexe» qu'en offrant aux spectateurs de jouer au gynécologue? («Il n'y a pas de dents là-dedans; vous pouvez tous relaxer!» clamait-elle, selon Francine Pelletier du *Devoir*.) Cela me rappelle cette horrible bande dessinée d'un strip-tease où, après tous ses vêtements, l'effeuilleuse se dépouille de sa chair jusqu'au squelette, provoquant l'effroi de son public. Comme ce strip-tease *total*, la séance médico-didactique de M<sup>me</sup> Sprinkle paraît être l'envers d'une scène émoustillante. Je suppose qu'une fille qui fait joujou avec sa minette, on a déjà vu ça dans bien des bars du Québec, de Sainte-Madeleine à Cap-Chat. Ici, invitée par Claude Chamberlan du Cinéma Parallèle — celui qui a fait venir Marguerite Duras à Montréal, ne l'oublions pas —, c'est le contexte et le commentaire qui choquent. C'est le cadre, ou, dirions-nous, la légende, plus que le tableau lui-même. Ce qui ne serait pas la première fois. Lors d'un débat sur la censure organisé le 21 avril 1993 au Musée d'art contemporain par notre consœur *Vie des arts*, il fut ainsi question d'un tableau de Paolo Veronese commandé par le Vatican, *le Dernier Repas du Christ*; après un procès de l'Inquisition à la suite duquel il risquait la mort, le peintre a dû réintituler son œuvre *le repas chez Lévi*, ce qui a rendu d'emblée la toile acceptable. Cette scène païenne ne pouvait en effet représenter le Christ pour les censeurs de son temps; la situer chez un Juif était la solution la plus simple.

Pour la prestation d'Annie Sprinkle, il faut préciser que plusieurs journalistes, n'ayant pas vu le spectacle, basent leurs commentaires sur le film, et parfois sur la séance de peinture *Tit Prints* donnée devant la presse au bar Voltaire de la rue Prince-Arthur. C'est le cas de deux critiques masculins du *Journal de Montréal*. Celle que Franco Nuovo nomme la «prof de branlette» et un Pierre Leroux apparemment hors de lui : «une truie en bas file», «un camion de vidanges à son retour au dépotoir municipal» ou «une bouche d'égout» (*Le Journal de Montréal*) explique et démontre à son public les mille et une façons de se faire jouir de façon aussi solitaire que sécuritaire, avec toujours une



[...] le spectacle de M<sup>me</sup> Sprinkle au Club Soda se présente à la fois comme un cours élémentaire de sexologie appliqué, avec démonstration de l'usage du godemiché et du spéculum, et une suite de numéros burlesques.

pellicule protectrice de plastique. C'est ce qu'elle appelle *Safe Sex*. Nathalie Petrowski, qui n'a pas non plus vu le spectacle mais le film, la traite de «fumiste», de «missionnaire du sexe» et de «Jehane Benoît de la fornication féminine»; quant à son public, il se composerait selon elle d'«enfants d'école», de «curés défroqués» ou d'«handicapés sexuels» (*La Presse*). Par contre, Christiane Charette, qui n'a vu que le film elle aussi, trouve qu'elle est «une fille sympathique, pas vulgaire», qui «a un rapport simple et sain avec son corps» («En direct», Radio-Canada AM).

Si l'on recoupe les commentaires publiés par la presse et les extraits de la performance que j'ai vus sur film, on peut dire que le spectacle de M<sup>me</sup> Sprinkle au Club Soda se présente à la fois comme un cours élémentaire de sexologie appliquée, avec démonstration de l'usage du godemiché et du spéculum, et une suite de numéros burlesques. On raconte ainsi qu'après s'être donné une douche vaginale sur la cuvette de toilette installée à l'avant-scène, la performeuse s'insère un spéculum dans le vagin et invite le public à défiler pour examiner son «musée intime». (Cela me remémore, dans *les Nourrices* de Romain Weingarten, une réplique de la Baronne de Rosemonde, faisant visiter sa

bouche à ses invités : «Au fond, à droite, messieurs, la molaire de Picasso.») Les spectateurs peuvent voir, à l'aide d'une lampe de poche que M<sup>me</sup> Sprinkle tient dans sa main, et même photographier ou filmer, son col de l'utérus. Il semble qu'un autre «temps fort» du spectacle, qui correspond à l'entracte, consiste à inviter ceux qui le veulent à se faire photographier (au coût de six dollars par personne) avec les seins d'Annie Sprinkle sur leur tête. Enfin, selon les commentaires, la fin du spectacle — comme celle du film, d'ailleurs — est une longue et intense séance de masturbation. Dans le vidéo, elle durait cinq bonnes minutes, soit le dixième de la longueur totale du document.

Les critiques qui ont vu le spectacle, cependant, qu'ils soient des hommes ou des femmes, sont beaucoup plus positifs. Ainsi, Franco Nuovo atténue quelque peu sa réaction originale puisque, après avoir assisté au spectacle, il confie à Christiane Charette («En direct», Radio-Canada) : «Elle démonte le mécanisme de la pornographie. [...] Il y a chez elle une véritable démarche artistique.» À la même émission, Alexandra Chapska est moins élogieuse : «C'est une star de la porno évincée du métier.» Jocelyne Lepage, dans

CHECK HIT OUT PRÉSENTE

# ANNIE SPRINKLE

Post-POST PORN  
MODERNISTE

APPORTEZ VOTRE CAMERA | BRING YOUR CAMERA



29 AVRIL AU 2 MAI CLUB SODA

À 20H (SAM. 20H & 23H30)

BILLETS EN VENTE AU CLUB SODA (270-7848) ET ADMISSION RÉSERVATIONS: 790-1245

Aussi le film, SLUTS & GODDESSES... au CINÉMA PARALLÈLE DU 29 AVRIL AU 30 MAI

*La Presse*, note : «Le show est politique, dans le sens où l'entendent les féministes»; c'est «une sorte de rubrique à bras pornographique en même temps que moralement correcte». Pascale Navarro, dans *Voir*, apprécie son humour et Francine Pelletier, dans sa chronique du *Devoir*, n'y va pas avec le dos de la cuillère : «Annie Sprinkle a du génie» et «un talent considérable»; enfin, «révolutionnaire, elle l'est aussi quand même un peu».

### Quand la censure se réveille

Nathalie Petrowski termine sa chronique en prévenant : «Si d'aventure l'escouade de la moralité se pointe au portillon, soyez assuré qu'Annie Sprinkle les assommera avec son discours sur la beauté de l'appareil génital et les splendeurs architecturales de la cathédrale vaginale, avant de leur [sic] tendre une lampe de poche et un casque de mineur pour qu'ils vérifient par eux-mêmes [sic].» Or c'est précisément ce qui s'est passé. Et la moralité n'est pas venue seule : les pompiers l'ont accompagnée. Car celle qui s'appelle en réalité plus prosaïquement Ellen Steinberg et qui a pris un jour comme nom d'artiste le patronyme de *Sprinkle* (ce verbe signifie paradoxalement asperger, arroser, vaporiser) a en effet réussi à se mettre à dos le Service de prévention des incendies de Montréal. Les pauvres craignaient peut-être la concurrence de cette arroseuse, à moins que, comme le titre *Le Journal de Montréal*, elle eût été «trop «hot» pour les pompiers».

Pour la première fois en onze ans d'existence, le Club Soda a donc fait l'objet d'une visite du service de prévention des incendies et d'une autre, pour la première fois aussi, de la police de la Communauté urbaine de Montréal. Cela s'est passé le lendemain de la première, soit le 30 avril au soir, alors que la salle était pleine et que le spectacle allait commencer. Drôle de convergence! Après avoir compté les spectateurs dans la salle (il y en avait entre 415 et 420, aux dires d'un des copropriétaires du Club Soda, Martin Després), les pompiers ont ordonné d'en faire sortir 80. Il a fallu insister pour que des volontaires acceptent de se faire rembourser (26 \$ le billet); et une représentation supplémentaire, qui a coûté fort cher au théâtre, a dû être organisée le dimanche après-midi suivant afin de regrouper tous les «exclus». Le plus regrettable, ce fut la manière cavalière de l'intervention et l'ultimatum de quinze minutes donné aux responsables, à cause, semble-t-il, de la largeur d'une porte de secours à laquelle on a soudainement constaté qu'il manquait vingt centimètres. Inutile de dire que par le passé, le Club Soda avait maintes fois accueilli le même nombre de spectateurs sans jamais devoir débiter le show d'une façon aussi rocambolesque.

Quant à l'escouade de la moralité de la police de la C.U.M., elle est intervenue de façon beaucoup plus discrète, mais tout aussi contraignante. Le lieutenant-détective Roger Vermette, commandant de l'escouade, était là en personne accompagné d'un de ses hommes. (Sa section compte sous ses ordres pas moins de quatorze inspecteurs et deux superviseurs.) Selon le commandant Vermette, il s'agissait d'une simple «visite de routine», comme l'escouade en fait régulièrement dans les bars dits « pornos », sans distinction quant aux «genres» de spectacle, afin de «conseiller» les producteurs sur les



Dessin tiré de Plexus, no 21, p. 148.

numéros qui risquent de les placer en infraction avec certains articles du code criminel (principalement les lois 160 et suivantes) et la «LIMBA» (Loi sur l'interprétation en matière de boissons alcooliques), dont l'application relève de la Régie des permis d'alcool du Québec. Le commandant Vermette m'a affirmé qu'il était devenu difficile de s'appuyer sur l'article 174 du code criminel, qui sanctionne la nudité offensant la décence et l'ordre public, car cette loi ne peut être invoquée que sur la plainte d'un citoyen (au Club Soda, il n'y en a pas eu), en plus d'être soumise pour son application à une décision du procureur général le quel, on l'a vu, opte ces temps-ci pour la tolérance.

Au Club Soda, l'escouade de la moralité a donc invoqué l'article 160 et la LIMBA, lesquels n'exigent pas de plainte. Ces deux lois régissent principalement les rapports des artistes avec les clients. Aux yeux du commandant Vermette, c'est surtout le contact direct des seins de M<sup>me</sup> Sprinkle avec le crâne de quelques spectateurs qui posait problème, ainsi que la longue séance de masturbation finale, au cours de laquelle la performeuse introduisait des godemichés dans son vagin. L'exposition du sexe tenu ouvert par un spéculum ne lui paraissait pas litigieuse, vu les articles de la loi et la jurisprudence récente, car «la dimension politique du spectacle, la promotion du *safe sex* et le discours sur les dangers du SIDA ont rendu cette scène acceptable». Il ajoute que le rôle de l'escouade consiste simplement à faire des suggestions aux producteurs. «Nous ne sommes pas des aviseurs légaux, mais lorsque nous avons un doute, nous leur disons simplement qu'à notre avis, ils s'exposent à des poursuites s'ils ne font pas les changements que nous leur suggérons. En général, ils prennent d'eux-mêmes la décision de suivre nos conseils.»

  
[...] c'est surtout  
le contact direct  
des seins  
de M<sup>me</sup> Sprinkle  
avec le crâne  
de quelques  
spectateurs qui  
posait problème.

Un des trois copropriétaires du Club Soda, Martin Després, m'a confirmé la plupart des propos qui précèdent. Selon lui, les agents de l'escouade ont été beaucoup plus courtois et discrets que le service de prévention des incendies. Ils ont demandé que l'on élimine du spectacle «tout contact de l'artiste, soit avec les spectateurs, soit avec elle-même». Ainsi, nonobstant la scène du spéculum, qui ne posait pas problème, Annie Sprinkle devait *simuler* la pénétration d'objets dans son vagin, ou alors, procéder dans la pénombre. En réalité, le seul véritable changement au spectacle les jours suivants fut de laisser un ou deux centimètres entre les seins et les crânes. L'artiste a obtempéré de bon cœur, ne voulant pas compromettre son show. Il faut dire qu'à Toronto, c'est toute la scène du spéculum qui a été coupée.

Depuis l'affaire des Ballets africains et, à la même époque, d'*Équation pour un homme actuel*, pièce des Saltimbanques dans laquelle j'avais joué en 1967 et dont je rappelle l'histoire incroyable dans *Jeu 2* (printemps 1976), je ne me souvenais pas d'une semblable intervention de l'escouade de la moralité dans un théâtre de Montréal. Au point que j'avais fini par croire à la disparition de cette unité.

Notons que le nœud du problème, dans le spectacle des Saltimbanques comme au Club Soda, revenait au même : il fallait éviter toute sorte de «contacts». Les comédiens d'*Équation...*, qui étaient alors tout habillés, avaient été accusés de s'être livrés à des attouchements entre eux dans le neuvième tableau intitulé «Érotomanies»; le témoignage d'«experts de l'expression corporelle» comme Paul Buissonneau, venu expliquer au

tribunal que la technique de l'aura excluait le toucher au profit d'un effleurement suggestif, n'a pas permis d'innocenter les comédiens, lesquels ont perdu leur procès en première instance, pour triompher cependant en cour d'appel un an plus tard. On voit donc que vingt-six ans après, si l'interprétation des lois par les policiers a évolué, les législations sur lesquelles ils s'appuient restent les mêmes. Enfin, pour en revenir au spectacle d'Annie Sprinkle, ni les pompiers ni la police ne sont retournés au Club Soda dans les jours suivants, ne fût-ce que pour vérifier si les règlements et les lois étaient désormais bien observés.

Encore une fois, je regrette de ne pouvoir donner mon avis personnel de critique sur le spectacle, ne l'ayant pas vu, ni spéculer sur l'à-propos de l'usage du spéculum au théâtre et autres considérations fort utiles pour l'avenir. Mais constatant tout ce qui précède, j'aurais probablement jugé que M<sup>me</sup> Sprinkle ne méritait «ni cet excès d'honneur, ni cette indignité». ♦